

Il devient de plus en plus évident que la sécurité ne peut plus se définir uniquement en termes militaires traditionnels. Les défis à la sécurité et à la stabilité peuvent prendre des formes diverses : disparité du développement économique, conflits liés aux échanges commerciaux, surpopulation, migration et réfugiés, dégradation de l'environnement, facteurs politiques et sociaux tels que l'oppression au sein d'un État, le terrorisme et le trafic illégal des drogues. L'idée que la sécurité est multidimensionnelle n'est évidemment pas neuve, et c'est un fait bien connu des praticiens de la diplomatie et de la politique étrangère. En juillet dernier, à une réunion de l'Association des nations de l'Asie du Sud-est (ANASE), mon homologue indonésien, M. Ali Alatas, m'a rappelé plusieurs de ces éléments, soulignant notamment les menaces que représentent pour l'environnement mondial l'appauvrissement de la couche d'ozone, la disparition des forêts, la pollution des mers ainsi que les méthodes comme la pêche aux filets dérivants, l'entrave à la croissance économique que constitue le protectionnisme et la violation des droits de la personne.

Ces facteurs peuvent donner lieu, au sein des États, à de l'instabilité, à des conflits ethniques ou sociaux, à des fissures dans la cohésion sociale, à une dégradation de la qualité de la vie et, en général, à un sentiment d'insatisfaction ou d'aliénation de la population, qui finit par déborder sur la scène internationale et menacer la sécurité.

Étant donné la multitude de problèmes qui nous confrontent, il va de soi que le concept de sécurité coopérative doit être multidimensionnel. Il dépasse les approches plus limitées de défense collective et mutuelle contre l'agression ou la déstabilisation. Je ne veux pas sous-estimer l'importance de la coopération dans le domaine traditionnel de la sécurité militaire. En tant que stratégies de sécurité régionale, les mesures de défense collective et mutuelle resteront essentielles à la préservation de la souveraineté nationale et à la protection des intérêts nationaux. Toutefois, la sécurité que garantissent les mesures actuelles de défense et les traités d'alliance devrait permettre aux États d'une région d'entreprendre, et surtout de promouvoir, de plus grands efforts de coopération pour faire face à des défis non conventionnels et non militaires qui menacent la stabilité régionale et le bien-être national.

La sécurité coopérative met en relief des relations de travail et des liens fonctionnels qui couvrent une large gamme de dossiers : un dialogue régulier et systématique qui créerait une « habitude du dialogue » multilatéral, des discussions, une coopération et l'acceptation de compromis. Comme je l'ai déjà dit, nous nous efforçons actuellement de mettre au point une formule qui permettrait aux pays de trouver une façon d'encourager des discussions, informelles mais fondées sur la connaissance des faits, sur tout un éventail de questions.